



# Le Petit Echo BOUZIGAUD

N° 190

MARS 2013

## Je voulais vous dire...

### Un point sur les procès

Si vous avez du temps, je vous conseille d'aller voir la maison de retraite qui s'ouvre à Balaruc-le-Vieux. Une très belle maison de retraite privée qui accueillera 74 résidents. Il faut savoir qu'une résidence crée, en moyenne, un emploi pour 4 à 5 résidents. Soit, 15 à 18 emplois pour un établissement de ce type.

Chez nous, pas de maison de retraite à côté du camping... et donc pas d'emplois à la clef... toujours ailleurs mais pas chez nous.

Nous aurions pu avoir notre maison de retraite et le chemin côtier refait par le soin du constructeur et non pas laissé à l'état sauvage comme il l'est actuellement.

Mais, le tribunal en a décidé autrement et ce projet ne verra pas le jour.

Il est beaucoup plus facile de détruire, de défaire des projets et de s'opposer à tout...

Le projet du Moulin à Vent, derrière la plage de la Trémie a, lui aussi, été attaqué devant les tribunaux. L'association les Amis de Bouzigues était contre les 31 villas qui devaient se construire. Trop de maisons selon l'association.

Un nouveau permis, avec 20 maisons (soit un tiers de moins) a été accordé le 4 octobre 2012 mais cela n'a pas suffi à désamorcer les « NI...NI », c'est donc ce dernier permis qui a été attaqué au tribunal administratif.

Les procès permettent uniquement de gagner du temps et d'user les énergies.

Pendant ce temps, nos classes se vident d'enfants.

Pendant ce temps, les jeunes couples ne peuvent pas s'installer sur notre commune pour y fonder leur avenir.

Comme pour la maison de retraite, ils iront ailleurs...mais pas chez nous !

Puisque nous sommes dans les procès sur les permis de construire, il y a en a au moins un qui est porteur d'une bonne nouvelle:

Celui concernant les attaques contre la maison médicale.

Après un référé devant le Tribunal Administratif en février 2009 pour faire arrêter les travaux, celui-ci n'a pas été suivi par le tribunal. Puis, deux procès ont été intentés contre les permis du 19 Juillet 2010 et du 31 mars 2011. Le premier a été perdu par la mairie pour...20 cm de plus en un point du bâtiment qui mesure 50 mètres de long !

Le second permis vient d'être gagné devant le Tribunal Administratif le 26 novembre 2012 et aucun recours n'a été déposé.

Quatre ans de procès pour s'en sortir et garantir la viabilité et la sécurité de la maison médicale.

Beaucoup d'énergie dépensée pour nuire à une réalisation qui rend service au village et encore plus maintenant avec l'arrivée de nouveaux services : pédicure, orthophonie... peut-être bientôt un troisième médecin... alors que l'on parle de déserts médicaux dans certains villages, à Bouzigues, l'arrivée de jeunes professionnels de santé assure la relève. C'est ça l'avenir... et c'est bien pour le village.

Mes détracteurs essaient de faire croire à ceux qui les écoutent que je ne vise que mes intérêts professionnels (cela est repris perfidement à l'intérieur des procès ou dans les papiers distribués dans le village). C'est tout petit et très mesquin...et cela montre bien le niveau de cette opposition. Cela vient de ceux qui ne veulent rien pour le village, qui critiquent tout et qui cachent bien leurs



ALSH à Saint Pierre de Chartreuse

### BLOC NOTES

23 mars: **CARNAVAL** – à 14h sur la place du Belvédère

24 mars: **11ème Trail de Bouzigues** – 9h30 sur le Port

1er avril: **Brocante de Pâques** – sur la promenade des Beuces

1er avril: **Chasse aux Œufs de Pâques** – 10h00 sur la place du Belvédère

intérêts particuliers.

Pour le village, je ne veux que le meilleur et je m'active à le construire avec mon équipe et ceux qui se joignent à nous dans l'Agenda 21 ou par les réflexions pertinentes de nos concitoyens.

Je suis fière de notre crèche, de notre école, de notre jardin d'enfants, du centre de loisirs, de la piste cyclable, de la transversale qui a changé la vie du village, des travaux sur le port et dans le village... mais je veux plus encore !

Je veux un avenir durable, où le village se tournera sans crainte de se perdre vers un avenir respectueux de chacun tout en respectant son identité et son passé.

Il y a une question qui m'interpelle : cherche-t-on à nuire à l'équipe en place à la mairie en torpillant tous les projets par des procès usants ? Car, dans tous les procès cités ci-dessus contre la Mairie, tous ont été menés par le même avocat.

Personnellement, je m'en remets à la population. C'est à elle de choisir sa gouvernance ! Les élus sont tous des hommes ou des femmes en activité, des artisans, des retraités qui œuvrent pour leur village. Ce ne sont pas des professionnels de la politique.

Ce sera à vous, de choisir à nouveau vos élus en 2014.

Je dis aussi à ceux qui écrivent des propos insultants à mon égard, sur les murs de particuliers ou sur les routes, que je trouve que c'est un procédé très lâche contre lequel j'ai porté plainte. Et qu'en démocratie, et merci je suis heureuse de vivre en démocratie, le plus simple est d'aller voter et plus courageux, encore, de se présenter en tant qu'élus au service des autres.

Vous verrez, ce n'est pas une tâche facile que d'essayer de faire l'unanimité déjà autour d'un vote et plus encore autour de projets.

#### Travaux

Le calendrier prévoit prochainement des travaux dans la rue du 20 Août 1944 et sur le quai du port de plai-

sance. Une première tranche consistera à enfouir les réseaux. Le Syndicat Hérault Energie contactera les riverains concernés pour signer avec eux une convention et ainsi procéder aux travaux nécessaires. Ne soyez donc pas étonnés d'être contactés par cet organisme. Cette démarche est normale.

En outre, la CCNBT est en train de réaliser des travaux d'éclairage sur le chemin de la Catonnière. Ce chemin est en partie une voie d'intérêt communautaire.

#### Festivités

Enfin, le mois de Mars voit revenir le Carnaval le 23 mars, le Trail de Bouzigues le 24 et la traditionnelle Chasse aux œufs de Pâques, organisée par la mairie, le 1er avril.

Tout cela sent bon le retour du printemps !

A bientôt,

Votre Maire,  
Eliane ROSAY

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

À ce jour aucun article des élus de l'opposition ne nous a été transmis

## TRAVAUX & CIRCULATION

### ROND POINT : ATTENTION ! PRUDENCE!

Les travaux du deuxième Rond Point ont bien avancé ces dernières semaines.

On devine désormais le tracé de l'ouvrage et on entrevoit le demi-cercle situé au nord de la RD 613. La signalétique adéquate ainsi que

l'éclairage ont été installés par les services du Conseil Général mais nous vous recommandons d'être très vigilants à l'approche du chantier et de respecter les limitations de vitesse.

Le sens de circulation des bus a été momentanément modifié. Ils empruntent le chemin de la Catonnière qui est devenu, le temps des travaux, une **voie prioritaire** pour les lignes de Hérault Transport.

## CARNET

### ETAT CIVIL (FIN 2012- DÉBUT 2013)

#### Naissances :

- Alma ROS CHAULE, née le 4 déc. 2012,
- Louka AZZI MANNU, né le 19 déc. 2012

- Mya COUDERC, née le 20 déc. 2012

- Théo CANOVAS, né le 20 déc. 2012

#### Mariages :

- Thomas HUMBERT et Caroline

GUILLE, le 16 février 2013

#### Décès :

- Gérard MOURGUES, décédé le 25 février 2013, à l'âge de 89 ans.

## ACTUALITE

### PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> est un nouveau service en ligne qui vous permet d'effectuer une déclaration de plainte pour des faits d'atteintes aux biens (dégradations, vols escroqueries...) dont vous pouvez être victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur. Une fois la déclaration en ligne faite, vous recevrez en retour un mail ou un

SMS qui vous confirmera une date de rendez-vous auprès de la gendarmerie ou du commissariat de police que vous aurez choisi pour faire enregistrer votre plainte.

Cette démarche sert, essentiellement, à vous faire gagner du temps lors de votre présentation en gendarmerie ou au poste de police.

Dans les autres cas, présentez vous directement auprès des services des forces de l'ordre et en cas d'urgence, appelez le 17 ou 112.

Surtout, veillez à préserver les traces et les indices qui peuvent être exploités par les enquêteurs.

### CAMBRIOLAGES : SOYEZ VIGILANTS!

Les techniques employées par les cambrioleurs sont de plus en plus sinueuses! C'est pourquoi nous vous conseillons d'être vigilants et de prendre quelques dispositions simples mais qui peuvent se révéler efficaces.

1/ Faites très attention aux démarchages publicitaires et aux faux agents des services de l'eau, du téléphone, de l'électricité... De manière générale, les démarchages ou les interventions d'agents des services publics sont signalés en Mairie et les agents commerciaux doivent vous présenter une carte professionnelle avec photo d'identité. En cas

de doute, n'hésitez pas à appeler la Mairie 04.67.78.30.12 ou les services de Gendarmerie en faisant le 17.

2/ Lorsque vous quittez votre domicile, veillez à ce que les portes, portails, fenêtres et autres accès soient fermés. Si vous devez partir plusieurs jours, pensez à prévenir votre voisinage et à faire relever votre courrier. Vous pouvez également signaler votre absence auprès de la Mairie.

3/ Soyez vigilants aux signes, quelques fois anodins, inscrits sur les coffrets électriques, d'eau ou de gaz : une croix, un trait, un chiffre, un graffiti ... peu-

vent être des signes de repérage avant un cambriolage. Effacez-les et signalez-les rapidement auprès des services de Police ou de la Mairie.

4/ Il est également recommandé aux personnes âgées et/ou fragiles de ne pas laisser la porte d'entrée de leur domicile ouverte. Un tour de clé suffit pour être en sécurité à l'intérieur de chez soi!

Restez vigilants et n'hésitez pas à dénoncer tous faits et gestes qui vous paraissent anormaux en Mairie ou à la Gendarmerie en faisant le 17.

### SERVICE ORANGE PERTURBÉ : FAITES-LE SAVOIR !

Si vous êtes abonné à Orange pour votre mobile, votre téléphone fixe ou votre télé par Internet et que vous constatez, depuis plusieurs semaines, des perturbations dans vos communications et dans la réception de vos images, faites-le savoir!

Vous pouvez :

- Soit, prendre contact directement

avec les services Orange en composant le 700 ou le 3970, pour les lignes téléphoniques et le 3900 pour la télévision par Internet.

- Soit, adresser un courrier en Mairie en indiquant vos coordonnées (adresse et téléphone) et en faisant part des dysfonctionnements constatés. La Mairie transmettra

les doléances aux services Orange.

En effet, Orange nous a fait savoir que seule une récurrence des appels de clients peut permettre de détecter un caractère général à un dysfonctionnement et donc faire déclencher une intervention.

## COMMERCES

### UN PEU DE VACANCES POUR LE TABAC-PRESSE

Les propriétaires du Tabac-Pressé l'Elixir prennent quelques jours de congés bien mérités!

L'Elixir sera donc fermé à partir *du dimanche 3 Mars, à 12h30 jusqu'au Mardi 12 Mars, à 7h..*

Bonnes vacances!

## ASSOCIATIONS

### LA FOIRE AUX HÛÎTRES : APPEL AUX ASSOCIATIONS

Les associations désireuses de tenir un stand durant le week-end de la Foire aux Hûîtres sont priées de se faire connaître auprès du bureau de la Foire avant le 31 mars 2013.

La Foire aux Hûîtres est également à la recherche de micro-ondes. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du bureau si vous souhaitez faire un don de matériel.

Le bureau de la Foire est situé au premier étage de la Poste.

Tél : 04.67.43.66.40

foirebouzigues@orange.fr

### LE TRICOT BOUZIGAUD VOUS REMERCIE !

Les membres du « Tricot Bouzigaud » remercient vivement toutes les personnes qui, au cours de l'année 2012, ont fait don de pelotes de laines. Grâce à votre générosité, elles ont pu remettre aux associations caritatives de la région : 16 grandes couvertures, 4 couvertures de berceau, 16 écharpes, 6 bonnets, 1 châle, 3 ponchos, 25 pull-overs

(principalement pour enfants) et 8 gilets.

L'association espère, pour 2013, faire encore mieux et ajouter à sa gamme des moufles, des mitaines, des chaussettes de laine et des guêtres.

Les tricoteuses bénévoles, savent que les

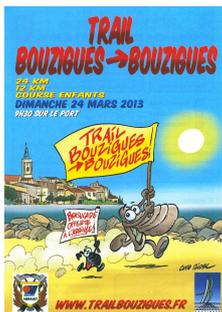
bouzigauds sauront répondre encore « présent » cette année et que leurs dons permettront de venir en aide, au travers des associations, aux plus démunis.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre « le Tricot Bouzigaud », tous les mercredis après-midi de 14h à 17h, à la Salle Georges Brel (Espace Fringadelle).

## SPORTS & LOISIRS

### 11ÈME TRAIL BOUZIGUES/BOUZIGUES

Après le succès de l'édition 2012, qui a réuni 1050 coureurs, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bouzigues repart vers une nouvelle aventure en organisant, le 24 mars prochain, le 11ème Trail de Bouzigues.



enfants) sur le site [www.trailbouzigues.fr](http://www.trailbouzigues.fr).

Le départ est prévu à partir de 9h30 sur le port. Si vous souhaitez participer en tant que bénévoles, contactez Jean-Christophe Pézerat au 06.07.12.20.53

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire et repérer les différents parcours (12km et 24km pour les adultes et 1km pour les

Comme pour les éditions précédentes, le sport sera au service de la générosité puisque les bénéfices de cette course permet-

tront d'équiper un jeune Poussanais atteint d'une maladie orpheline, d'un fauteuil adapté à son handicap mais aussi d'aider l'association « les Blouses Roses » dans leur mission d'accompagnements des malades à l'hôpital.

Renseignements et inscriptions sur [www.trailbouzigues.fr](http://www.trailbouzigues.fr)

### JUDO : BELLE RÉCOLTE DE MÉDAILLES !

La section Judo du Foyer Rural est à nouveau à l'honneur grâce à Adrien Tafanel qui, à l'issue des deux districts Benjamins, s'est sélectionné pour les championnats départementaux, à Lunel, le 24 mars prochain.

Adrien est monté à 2 reprises sur la 3ème marche du podium! C'est un très bon résultat sachant qu'il est seulement benjamin 1ère année !

Rappelons également que Morgan Blanquet a terminé 3ème du championnat

départemental en février dernier et qu'il est qualifié pour les championnats régionaux du mois d'avril.

Félicitations à nos champions !

### DANSE ET ZUMBA

Lors du 5è concours de Danse Inter-Village qui s'est déroulé à Montbazin les 16 et 17 février dernier, l'école de Danse du Foyer Rural a défendu les couleurs de Bouzigues dans la catégorie Hip Hop.

Depuis le début de la saison 2012/2013, les cours de Zumba sont dispensés par Nataly-diplômée de Zumba- à l'Espace Fringadelle, les lundis à partir de 19h. Il est recommandé aux participants d'avoir

pour cette activité une certaine condition physique, nécessaire pour effectuer du Fitness sur des rythmes latinos endiablés.

Adrien et Isabelle PAQUE



## SORTIES & RENDEZ-VOUS

### SAMEDIS CURIEUX AU MUSÉE : INVENTEURS AU BORD DE L'ÉTANG

Le samedi 16 mars, les Amis du Musée de l'Étang de Thau vous donnent rendez-vous à 14h30 pour participer à l'atelier « Créer son outil en fonction de ses besoins ». L'objectif étant de faire travail-

ler l'imagination des participants et de faire appel à leur sens de l'adaptation. En effet, les participants devront inventer des outils extraordinaires pour résoudre un problème particulier auquel ils doivent

faire face.

Intervenant : Roland DEVICTOR, Sculpteur.



Renseignements auprès de

Sophie Baqué : 06.20.63.31.00

Enfin, la soirée se poursuivra par un bal masqué, ouvert à tous, à partir de 21h30, à l'Espace Fringadelle.

### C'EST PARTI POUR LE CARNAVAL 2013!

Le samedi 23 mars aura lieu le nouveau Carnaval de Bouzigues. Le défilé partira de la Place du Belvédère à partir de 14h.

Cette année encore, vous serez surpris du travail réalisé par les carnavaliers : de nombreux chars décorés et de magnifiques déguisements, sans oublier les grosses têtes, sillonneront les rues du village au son des peñas et sous une pluie de

confettis.

Après le défilé, le Club des Aînés offrira un goûter aux enfants, sur la place du Belvédère.

Par mesure de sécurité, les organisateurs rappellent que le nombre d'enfants sur les chars sera limité et qu'ils devront être déguisés en fonction du thème du char.

### POUR PÂQUES, C'EST LA PREMIÈRE BROCANTE DE L'ANNÉE

Le 1er avril, dès 7h du matin, les brocanteurs s'installeront sur la promenade des Beuces jusqu'au soir 18h.

D'année en année, la Brocante a pris de l'ampleur et sa réputation n'est plus à faire : collectionneurs, chineurs, ama-

teurs d'objets insolites ou anciens se donnent rendez-vous pour faire de bonnes affaires et enrichir leurs collections.

Les inscriptions se font auprès du Service Animation au 04.67.78.30.12.

Tarif : 10€ pour 6 mètres. Les places sont attribuées par ordre d'arrivée, le matin même. Un espace est réservé pour les habitants de la commune qui souhaitent participer.

### LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES, C'EST LE 1ER AVRIL !

Cette année, hasard du calendrier, le lundi de Pâques tombe le 1er Avril. Et ce n'est pas un poisson... !

Pour l'occasion, le service animation réitère sa Chasse aux Œufs de Pâques. Avec de nouvelles animations pour combler petits et grands.

Les plus jeunes, jusqu'à 10 ans, partiront à la course aux œufs. Trois secteurs de recherche seront mis en place en fonction de l'âge des participants.

Une grande Chasse au Trésor, à travers le village, sera également organisée pour les enfants à partir de 11 ans. Les participants pourront jouer seul ou en équipe. Les adultes seront aussi les bienvenus !

Enfin, un concours de décoration d'œuf est lancé pour tous ! Objectif : créer ou décorer un œuf de Pâques ! Originalité et créativité seront les maîtres-mots de ce concours : peinture, paillettes, collage... laissez libre court à votre imagination ! Les enfants de-

ront se présenter, le jour même, avec leur œuf décoré. Une surprise les attendra...

Le départ de toutes ces animations sera donné le lundi 1er Avril, à 10h, sur la place du Belvédère.

Venez nombreux !



### DU SCRABBLE AU FOYER RURAL

Une section Scrabble a été créée au sein de l'association du Foyer Rural. Les adhérents, déjà au nombre d'une quin-

zaine se réunissent tous les vendredis de 14h à 17h dans la salle Georges Brel. Venez nombreux pratiquer ce célèbre jeu de société.



# CONSEIL MUNICIPAL

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

*Le relevé des décisions est un résumé du procès verbal du Conseil Municipal. La version intégrale du procès verbal est affichée à l'extérieur de la Mairie et disponible sur le site [www.bouzigues.fr](http://www.bouzigues.fr), rubrique Vie municipale/Conseil municipal/ compte rendu des Conseils Municipaux.*

\*\*\*\*\*

Présents : Jean-Claude ARCHIMBEAU, Olivier ARCHIMBEAU, Boris BAQUÉ, Marc BLANQUET, Sylvain BLANQUET, Jean-Christophe CABROL, Michel PAQUERIAUD, Jean-Christophe PEZERAT, Jean-Marie RICARD, Eliane ROSAY, Stéphanie VALAT.

Absents excusés : Danielle ARCHIMBEAU, Patricia BRUNEL, Joël COUDERC, Magali DESPLATS

Procurations : Danielle ARCHIMBEAU à Olivier ARCHIMBEAU, Joël COUDERC à Boris BAQUE, Magali DESPLATS à Jean-Claude ARCHIMBEAU, Patricia BRUNEL à Jean-Christophe CABROL.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie VALAT, élue à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

### Approbation du procès verbal du Conseil municipal du 18 décembre 2012 :

Rapporteur : Mme le Maire.

Vote : 8 Pour–7 Contre

M. Jean-Christophe Cabrol demande que tous les points portés à l'ordre du jour soient votés à bulletin secret.

### 1- Budget Général MAIRIE: Engagement et paiement de dépenses d'investissement, durant la période précédant l'adoption du BP 2013.

**Rapporteur : Mme le Maire :** A compter du 1er janvier 2013 et jusqu'à approbation du budget primitif, le Maire peut sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2012. les dépenses réelles d'investissements du BP 2012 s'élèvent à 679 216,89€. La limite maximale de crédits d'investissements utilisables est de : 169 804,22€. Mme le Maire demande au Conseil de l'autoriser à engager, liquider et mandater jusqu'à l'approbation du BP 2013, les dépenses d'investissements à hauteur de 92 225,00€

Mme le Maire informe le conseil que le vote des budgets aura lieu mi-avril.

Vote : 8 Pour–7 Contre

### 2-Acquisition de la parcelle AB n° 64 : Modification suite à erreur matérielle.

**Rapporteur: Mme Le Maire :** Lors de la séance du 18 décembre 2012, la commune a décidé de se porter acquéreur de la parcelle AB n°64. Toutefois, suite à une erreur matérielle dans la rédaction de la note, le montant mentionné dans la délibération est erroné. Le montant exact est de 27 500€ et non 25 500€. Il convient de prendre une nouvelle délibération pour abroger la précédente.

Vote : Pour, à l'unanimité.

### 3- ALSH Préados : Convention de partenariat avec le Yacht Club de Bouzigues.

**Rapporteur : Mme le Maire :** En 2012, la commune a mis en place une nouvelle action au sein du contrat enfance jeunesse : l'ALSH Préados qui propose des activités sportives et de loisirs aux 10-13 ans comme le séjour ski organisé pendant les vacances de février. Une convention de partenariat a été signée avec le Yacht Club de Bouzigues pour bénéficier de prestations d'encadrement et d'animations. Il convient de renouveler cette convention pour 2013.

Vote : Pour, à l'unanimité.

#### 4- CCAS : versement d'un secours exceptionnel pour départ en classe de neige.

**Rapporteur : Mme le Maire :** L'école primaire a organisé une classe de neige pour les élèves de CP-CE1. Dans le cadre du CCAS, il est proposé de verser un secours exceptionnel d'un montant de 95€ afin d'aider une famille à payer l'inscription d'un enfant. Cette somme sera versée à l'OCCE (caisse scolaire), structure organisatrice du séjour.

Vote : Pour, à l'unanimité.

#### 5- Transfert de la compétence pour les aires d'accueil des gens du voyage à la CCNBT.

**Rapporteur : Mme le Maire :** Le Préfet a saisi les intercommunalités dans le cadre du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage. Le territoire de la CCNBT est impacté pour deux communes : Méze et Poussan. Toutefois, d'autres communes peuvent être « occupées » par les gens du voyage lors de grande migrations. Dans le cadre de son pouvoir de police, le Maire pourra saisir le Préfet, effectuer les démarches administratives et demander si nécessaire l'appui des Services de l'Etat pour déplacer les populations sur les aires d'accueil qui seront aménagées sur le territoire intercommunal.

Vote : Pour, à l'unanimité.

#### 6- Convention avec la CCNBT pour la mutualisation de services pour la période 2013-2014

**Rapporteur : Mme le Maire :** Depuis 2007, la commune et la CCNBT ont mutualisé certains services. Il convient donc de renouveler la mise à disposition d'un adjoint administratif principal de 2ème classe à mi-temps pour l'instruction des dossiers d'urbanisme pour la période 2013-2014.

Vote : Pour, à l'unanimité

#### 7- Groupement de commandes de la CCNBT : Marché de fournitures de produits d'entretien: Modification des montants du lot 2.

**Rapporteur : Mme le Maire :** Par délibération en date du 10/04/2012, la commune a adhéré au marché de fournitures de produits d'hygiène lancé par le groupement de commande de la CCNBT. La réglementation prévoit l'utilisation de produits spécifiques pour l'entretien des cantines et cuisines municipales. Il convient de répartir les dépenses prévisionnelles pour intégrer l'acquisition de produits adéquats.

Vote : Pour, à l'unanimité.

## REGARDS SUR FEVRIER



## Mairie de Bouzigues

1 Rue du Port  
34140 BOUZIGUES

Téléphone : 04 67 78 30 12  
Télécopie : 04 67 78 32 10  
mairie.bouzigues@wanadoo.fr  
info.bouzigues@orange.fr

Horaires d'Ouverture  
Lundi, Mercredi, Vendredi  
9h00-12h00 / 14h00-18h30  
Mardi et Jeudi  
9h00-12h00 / 15h00-18h00

### Gendarmerie

04.67.43.80.11

### Conciliateur de Justice

Mairie de Mèze  
04.67.18.30.50

SDEI 0 810 363.363

N° Vert 0 800 801 083

### EDF/GDF

0 810 33 30 34

## Espace Santé 18 bis 34140 BOUZIGUES

### Docteur Alain COLMAS

04.67.78.78.18

### Docteur Arnaud COURANT

04.67.78.78.17

### Dentiste : D. HUGOT

04.67.51.35.85

### Kinés: W. ALLEGRE /S.COURTIOL

04.67.78.39.49

Ostéopathe: W. ALLEGRE (adultes, enfants, urgences) : 04.67.78.39.49

### Pédicure /Podologue: C.CHATARD

04.67.53.51.24

### Orthophoniste: S. MOUYON

04.67.74.26.03

### Infirmiers:

- P. ERRERE/ O. BALDEYRON

06.87.82.21.43

- S. GARZONIO-HERRERA

06.23.87.31.10

### Pharmacie ROSAY

04.67.78.33.63

Pharmacie de Garde 32.37

### Centre de Dialyse

Avenue Alfred Bouat 04.67.18.98.27

Sapeurs Pompiers le 18 ou 112 (par mobile)

Urgences le 15

### Ecole F.BAQUEA.ROUQUETTE

04.67.78.31.16

### Collège LOUPIAN

04.99.57.20.80

### Hérault Transports

04.34.88.89.99

### ALAE-ALSH Le Naissain

04.67.78.42.34

### Crèche Les Bouzi-Loupiots

04.67.18.91.62

### Correspondant Midi Libre :

F. COSTILHES : 06.86.00.47.41

Retrouvez nous sur :  
[www.bouzigues.fr](http://www.bouzigues.fr)



Animation Bouzigues

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### MOIS DE MARS

- du 07 au 09.03: Tournoi de Judo de la section Judo du Foyer Rural à Oyonnax (Ain) –
- 09.03: Repas de l'UNC , à 12h00, Espace Fringadelle.  
Concours de Pétanque – à 14h00 – sur la promenade des Beauces.
- 10.03: Loto de la Diane, à 18h00, Espace Fringadelle.
- 16.03: Repas du Printemps du Club des Aînés, à 12h00, Espace Fringadelle.  
Samedi Curieux – 14h30 –: Atelier « Créer son Outil en fonction de ses besoins » proposé par l'association des Amis du Musée.
- 17.03 : Loto du BLAC, à 17h30, Espace Fringadelle.
- 17.03: Régate « Challenge de Thau » sur l'Etang de Thau – Remise des Prix à la MGE à 18h00.
- 18.03: Assemblée Générale de l'association CAB, à 10h00, à la MGE.
- 23.03: Carnaval –14h00– sur la place du Belvédère – 21h30: Bal costumé à l'Espace Fringadelle (reporté au 30/03 en cas de mauvais temps).
- 24.03: 11ème Trail de Bouzigues, organisé par les Sapeurs Pompiers de Bouzigues – 9h30– sur le Port

